



Produits sanguins  
Cellules souches  
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7  
Téléphone : 514 832-5000  
Télécopieur : 514 904-8350  
Télécopieur : 1 866 811-9465

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie  
Québec (Québec) G1V 5C3  
Téléphone : 418 780-4362  
Télécopieur : 1 866 811-9465

## CIRCULAIRE

HQ-24-016

### Informations importantes concernant la disponibilité du GamaSTAN

Le 26 avril 2024

**AUX HÉMATOLOGUES RESPONSABLES DE BANQUE DE SANG  
AU CHEF DE SERVICE DE LA BANQUE DE SANG  
AUX CHARGÉS DE SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE / À L'ASSISTANT-CHEF DE LA BANQUE DE SANG  
AU COORDONNATEUR TECHNIQUE DE LA BANQUE DE SANG  
AU PERSONNEL DE LA BANQUE DE SANG**

Madame,  
Monsieur,

Cette circulaire fait suite à la circulaire HQ-24-010 émise le 6 mars dernier.

Veillez noter que la Direction générale de la santé publique du ministère de la Santé et des Services sociaux confirme que l'écllosion de rougeole est toujours active. Par conséquent, la directive 24-AU-00416 ci-jointe, émise par le MSSS demeure en vigueur.

Tel qu'indiqué dans la directive, l'utilisation du GamaSTAN pour les cas confirmés d'exposition à la rougeole est réservée aux enfants de moins de 12 mois qui n'ont pas reçu de vaccin et qui ont dépassé le délai possible pour une vaccination postexposition, ainsi qu'aux immunosupprimés de moins de 30 kg.

Afin de s'assurer que les critères établis par le MSSS soient répondus, lors d'une commande de GamaSTAN à Héma-Québec (HQ), une mention doit préciser que la prophylaxie est autorisée par les directions de santé publique régionale sans quoi la demande sera refusée. La date de naissance du patient doit également être indiquée sur la commande.

Nous vous demandons donc de continuer de commander du GamaSTAN seulement pour les cas confirmés et non dans le but de faire une réserve locale. Une exception sera toutefois prévue pour les banques de sang qui sont approvisionnées en produits par un transport aérien, leur permettant de prépositionner des fioles de GamaSTAN en inventaire, et ce, en raison des possibles délais de livraison et imprévus. Il est à noter que le GamaSTAN peut continuer à être utilisé pour la prophylaxie postexposition à l'hépatite A, mais **pas pour la prophylaxie préexposition à la rougeole pour les voyageurs**.

Afin d'assurer une bonne gestion des inventaires et minimiser les pertes de produits dues aux dates de péremption, il est préconisé de vérifier auprès des établissements à proximité du vôtre si des fioles sont disponibles au lieu de passer une nouvelle commande chez Héma-Québec. Au besoin, Héma-Québec pourra vous supporter dans cette démarche.



Produits sanguins  
Cellules souches  
Tissus humains

4045, boul. Côte-Vertu  
Saint-Laurent (Québec) H4R 2W7  
Téléphone : 514 832-5000  
Télécopieur : 514 904-8350  
Télécopieur : 1 866 811-9465

1070, avenue des Sciences-de-la-Vie  
Québec (Québec) G1V 5C3  
Téléphone : 418 780-4362  
Télécopieur : 1 866 811-9465

## CIRCULAIRE

HQ-24-016

Héma-Québec est toujours en contact avec la Direction générale de la santé publique pour suivre l'évolution des éclosions afin de permettre une gestion d'inventaire efficiente pour la province et des rapports d'inventaire et de distributions leurs sont transmis sur une base hebdomadaire.

Nous vous invitons à consulter nos circulaires sur notre site web au [www.hema-quebec.gc.ca](http://www.hema-quebec.gc.ca), section *Professionnels de la santé/Produits sanguins/Documentation/Circulaires d'information*.

Nous demeurons à votre disposition pour toute information additionnelle.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

### ***Original signé par***

Rima Khalil  
Directrice des produits stables

p. j. Directive MSSS 24-AU-00416

c. c. Mme Christine Ouimet, vice-présidente à la chaîne d'approvisionnement  
Dr Marc Germain, vice-président aux affaires médicales et à l'innovation  
Dre Nancy Robitaille, vice-présidente à la médecine transfusionnelle  
Dr Christian Renaud, directeur médical en microbiologie et épidémiologie  
Dre Catherine Latour, directrice médicale, hématologie et cellules souches  
Mme Marie-Hélène Robert, directrice au partenariat clinique avec les centres hospitaliers  
M. Louis-Philippe Gagné, directeur du service à la clientèle hospitalière et de l'expédition des produits biologiques

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 8 mars 2024

AUX DIRECTRICES CLINICO-ADMINISTRATIVES ET DIRECTEURS CLINICO-ADMINISTRATIFS DES GRAPPES DE LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

AUX DIRECTRICES MÉDICALES ET DIRECTEURS MÉDICAUX DES GRAPPES DE LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE

Mesdames,  
Messieurs,

La présente lettre a pour but de vous transmettre des informations importantes relativement à la gestion des produits sanguins stables pour les cas de postexposition à la rougeole, soit de l'immunoglobuline hyperimmune intra-musculaire (GamaSTAN<sup>®</sup>) et des immunoglobulines non spécifiques intraveineuses (IgIV).

- Considérant que les quantités de GamaSTAN<sup>®</sup> sont limitées au niveau provincial, l'utilisation de ce produit est strictement réservée aux cas dont ce produit répond aux critères établis dans la mise à jour de février 2024 de la *Fiche technique pour la gestion des cas, des contacts et des éclosions – Rougeole* ci-jointe, qui est disponible sur le site Internet du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) ([msss.gouv.qc.ca/menu](http://msss.gouv.qc.ca/menu) du haut/Publications). Essentiellement, l'utilisation du GamaSTAN<sup>®</sup> devrait être réservée aux enfants de moins de douze mois qui n'ont pas reçu de vaccin et qui ont dépassé le délai possible pour une vaccination postexposition, ainsi qu'aux immunosupprimés de moins de 30 kg.
- La commande de GamaSTAN<sup>®</sup> à Héma-Québec n'est possible que pour les cas répondant aux critères du point précédent et à la suite de la confirmation de ceux-ci par la direction de santé publique de votre région. Lors de la commande à Héma-Québec, à la demande du MSSS, une mention doit préciser que la prophylaxie est autorisée par la santé publique régionale, sans quoi la demande sera refusée. Il est aussi possible de vérifier auprès des établissements à proximité du vôtre si des fioles sont disponibles au lieu de passer une commande à Héma-Québec.

... 2

- Comme mentionné dans la circulaire d’Héma-Québec HQ-24-010 ci-jointe, il n’est pas possible actuellement de commander du GamaSTAN® dans le but de conserver une réserve locale. L’orientation actuelle est de conserver l’inventaire provincial du côté d’Héma-Québec qui assure une distribution pour répondre aux besoins confirmés.
- En ce qui concerne les IgIV, celles-ci devraient être utilisées en cas de postexposition pour la clientèle adulte à risque considérée non protégée à la rougeole (immunodéficiente et femmes enceintes) selon les critères établis dans la mise à jour de février 2024 de la *Fiche technique pour la gestion des cas, des contacts et des éclosions – Rougeole*.

Nous vous remercions de transmettre cette communication aux équipes concernées de vos établissements.

Soyez assurés que la situation est suivie de près par les différentes directions du MSSS impliquées, et des suivis seront assurés selon l’évolution de la situation.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,

Original signé par :

Denis Ouellet, M.Sc.

p. j. 2

c. c. Chargées et chargés de sécurité transfusionnelle  
Hématologues responsables de banque de sang  
M. Normand Blais, Association des médecins hématologues et oncologues du Québec  
M. Karl Weiss, Association des médecins microbiologistes infectiologues du Québec

N/Réf. : 24-AU-00416